

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- **Réduire sa consommation d'eau potable et sa facture d'eau** tout en protégeant les milieux naturels, c'est possible : penser à installer des équipements hydroéconomes (ex : mousseurs, régulateurs de débits), à réparer les équipements et fuites d'eau, à privilégier des douches, à réutiliser l'eau de lavage des légumes pour l'arrosage, etc. Chaque année, ce sont plusieurs milliers de litres d'eau qui peuvent ainsi être économisés !
- **Après une absence prolongée**, il est préférable de ne pas consommer immédiatement l'eau du robinet. Il est d'usage de laisser couler l'eau quelques instants et de la récupérer pour des usages non alimentaires.
- **Si l'eau du robinet présente une saveur particulière ou un aspect inhabituel**, signalez-le immédiatement au service eau et environnement du Grand Belfort.
 - Il est vivement recommandé de **changer les canalisations en plomb** des habitations par un professionnel.
- **L'eau chaude sanitaire** ne doit pas être utilisée pour la boisson et la préparation des aliments.

PLUS D'INFORMATION

Les résultats analytiques détaillés ainsi que le rapport annuel peuvent être consultés sur demande dans votre mairie, **au Service Gestion des Usagers du Grand Belfort, 4 rue Jean-Pierre Melville – 90000 Belfort** ou sur le site Internet www.grandbelfort.fr

Pour disposer d'informations complémentaires sur la qualité de l'eau potable en Franche-Comté :

www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr

Pour accéder aux résultats du contrôle sanitaire de l'eau potable au niveau national :

www.eaupotable.sante.gouv.fr



Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté
Unité Territoriale Santé Environnement Nord Franche-Comté
8 rue Heim – CS 90247 – 90 005 BELFORT Cedex
Téléphone : 03 84 58 82 18 – Télécopie : 03 81 65 58 65
Courriel : ARS-BFC-DSP-SE-NFC@ars.sante.fr

Qualité de l'eau | 20 d'alimentation | 18



Conclusion sanitaire de l'Agence régionale de Santé

L'eau distribuée en 2018 sur les communes de Grand Belfort a été de très bonne qualité bactériologique, à l'exception d'une contamination bactériologique ponctuelle sur l'UD du Feeder de Mathay.

En ce qui concerne la qualité physico-chimique, plusieurs dépassements de la limite de qualité réglementaire pour les pesticides (UD de Fosse-magne et de Montreux-Château) ont été observés, nécessitant d'engager des actions d'amélioration de la qualité de l'eau. Un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre fer a été constaté (UD de l'agglomération belfortaine). Pour l'UD de Fosse-magne, une concentration élevée en nitrates est observée tout en étant conforme à la limite de qualité.

Pour les UD de l'agglomération belfortaine, Champagny, Giromagny, Fosse-magne, Leval 2, Montreux-Château et Rougemont-le-Château, l'eau distribuée n'est pas à l'équilibre calco-carbonique. Une vigilance particulière doit être apportée lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb (risque de dissolution). Des démarches d'amélioration de la qualité de l'eau à la ressource sont engagées par l'exploitant comme la révision des périmètres de protection et l'application du Grenelle de l'Environnement (unités de distribution de l'Agglomération belfortaine, Fosse-magne et Morvillars).

La collectivité doit impérativement engager les démarches de sécurisation de l'alimentation en eau potable.

CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU D'ALIMENTATION

Le contrôle sanitaire de l'eau d'alimentation est organisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

En 2018, 312 analyses ont été réalisées sur les ressources (captages), stations de traitement et réseaux des neuf unités de distribution (UD) incluses dans le périmètre du Grand Belfort depuis le 1^{er} janvier 2018.

Une UD est caractérisée par un réseau de canalisations distribuant une eau de qualité homogène.

Cette synthèse a été élaborée à partir des données détaillées communiquées par l'ARS, consultables au service Gestion des usagers du Grand Belfort.

COMMUNES	UNITÉS DE DISTRIBUTION	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS	BACTÉRIOLOGIE (% D'ANALYSES CONFORMES)	PESTICIDES (% D'ANALYSES CONFORMES)	NITRATES (MG/L)	DURETÉ (°F)	COMMENTAIRES
Andelnans, Bermont, Botans, Châtenois-les-Forges Dorans, Meroux, Moval, Sevenans, Trévenans	Feeder de Mathay	42	98 %	100 %	7,0	20,6	Une contamination bactériologique ponctuelle, qualité physico-chimique satisfaisante à l'exception de la matière organique, absence de pesticides.
Argiesans, Banvillars, Buc, Urcerey	Champagney	13	100 %	100 %	0,6	6,4	Très bonne qualité bactériologique, qualité physico-chimique satisfaisante, absence de pesticides.
Evette-Salbert, Sermamagny	Giomagny	12	100 %	100 %	2,2	7,6	Très bonne qualité bactériologique, qualité physico-chimique satisfaisante. Aucune valeur supérieure à la limite de qualité pour les pesticides. Absence de pesticides.
Foussemagne	Foussemagne	9	100 %	0 %	28,3	9,5	Très bonne qualité bactériologique, qualité physico-chimique satisfaisante, à l'exception des pesticides (plusieurs dépassements de la limite de qualité). Une concentration élevée en nitrates est observée, mais conforme à la limite réglementaire.
Bavilliers, Belfort, Bessoncourt, Chèvremont, Cravanche, Danjoutin, Denney, Eguenique, Eloie, Essert, Lacollonge, Offemont, Pérouse, Phaffans, Roppe, Valdoie, Vétrigne, Vézelois	Agglomération belfortaine	154	100 %	100 %	5,7	10,3	Très bonne qualité bactériologique, qualité physico-chimique satisfaisante à l'exception du fer, absence de pesticides.
Autrechêne, Cunelières, Fontenelle, Montreux-Château, Novillard, Petit-Croix	Montreux-Château	28	100 %	80 %	22,3	7,6	Bonne qualité bactériologique (un résultat non satisfaisant). Qualité physico-chimique satisfaisante, à l'exception des pesticides (plusieurs dépassements de la limite de qualité).
Bourogne, Charmois, Méziré, Morvillars	Morvillars	17	100 %	100 %	8,2	28,0	Très bonne qualité bactériologique, qualité physico-chimique satisfaisante, absence de pesticides.
Bethonvilliers, Lagrange, Larivière, Menoncourt	Rougemont-le-Château	29	100 %	100 %	4,9	10,9	Bonne qualité bactériologique (un résultat non satisfaisant mais conforme), qualité physico-chimique satisfaisante, absence de pesticides.
Angeot, Fontaine, Frais, Reppe, Vauthiermont	Leval 2	8	100 %	100 %	5,8	12,6	Très bonne qualité bactériologique, qualité physico-chimique satisfaisante, absence de pesticides.

Limites de qualité réglementaires pour les pesticides :

0,1 µg/l par substance individualisée et 0,5 µg/l en cumul de substances.

Limites de qualité réglementaire pour les nitrates : 50 mg/l.

Dureté (exprimée en degré français - °F) : l'eau distribuée doit tendre vers l'équilibre calco-carbonique ou être légèrement incrustante.